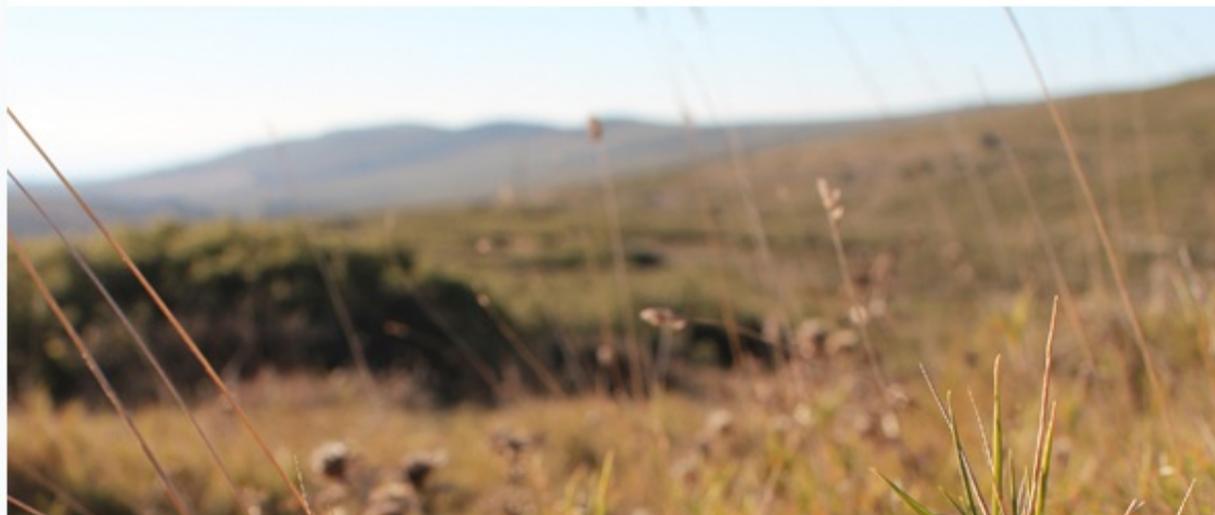


# Lettre d'info Natura 2000

## L'actu biodiversité du Causse de la Moure et d'Aumelas



NATURA 2000

## Une newsletter dédiée à la biodiversité du territoire "Causse de la Moure et d'Aumelas"

Publié le 06 décembre 2019

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault, soucieuse de la gestion de ses milieux naturels, est opératrice de trois sites Natura 2000 : "Gorges de l'Hérault" et deux sites "Montagne de la Moure et Causse d'Aumelas" et "Garrigues de la Moure et d'Aumelas" et couvre 37 communes soit plus de 30 000 hectares.

Depuis 2012 et jusqu'en 2018, Natura 2000 disposait d'une lettre d'information papier pour chacun des deux territoires Natura 2000 afin d'informer sur les actions, les bonnes pratiques et les actualités de ces milieux naturels. Chaque lettre paraissait une fois tous les deux ans, en alternance.

Depuis l'écologie et la biodiversité sont au cœur de nos préoccupations. Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi relative à la biodiversité, Natura 2000 a initié un projet de newsletter pour chacun des deux territoires "Gorges de l'Hérault" et « Causse de la Moure et d'Aumelas » à raison de deux numéros par an.

Le premier numéro dédié au territoire "Gorges de l'Hérault" est sorti en octobre 2019 et le second numéro dédié au territoire "Causse de la Moure et d'Aumelas" ce mois-ci.

Afin de découvrir les actualités de l'agence biodiversité, n'hésitez plus à vous inscrire via ce [lien](#)

# PRÉCÉDÉ

RETOUR À LA LISTE



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

**☎ 04 67 57 04 50**

**@ CONTACTEZ-NOUS**